

# RESEAU ENFANCE COSSONAY ET REGION (AJERCO)

## Préavis du Comité de direction No 01/2021 relatif au Budget 2022 de l'AJERCO

### Rapport de la commission de gestion au Conseil intercommunal

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de :

- Véronique Brocard
- Nicole Reymond
- Chantal Di Lallo
- Lionel Vidoudez
- Valérie Faine (excusée)

a été convoquée par le CODIR de l'AJERCO le 16 septembre 2021 à Penthaz afin d'examiner le préavis susmentionné. Elle remercie Le Comité et M. Borgeaud, directeur de L'ARAS de lui avoir présenté le budget détaillé et donné réponse à ses questions. A la fin de la séance la commission a pris le temps de se réunir et vous propose son rapport :

La commission a établi le rapport qui suit :

Le budget 2022 suit l'augmentation des places mises à disposition pour les familles du réseau AJERCO. Il en ressort une augmentation pour les communes :

Accueil collectif préscolaire : Augmentation de 237'305.00

Accueil collectif parascolaire : Augmentation de 218'003.00 à répartir (10% par habitant et 90% pour les communes faisant parties de l'ilot).

Modifications générales :

Il y a eu divers remaniements principalement à Cossonay où certaines entités ont été scindées, créées, voir ci-dessous:

- L'unité Croquelune et Croquesoleil occupaient les lieux des Laurelles et des Bosquets (44 places). Cette entité est scindée.
- Le site des Bosquets devient un site UAPE à part entière (24 places) : Adaptation du budget 2021 (5 mois) à 12 mois
- Croquesoleil disparaît pour s'appeler Chavannes (44 places) : au budget 2021 seulement 22 places étaient prévues dès la rentrée d'août.
- Croquelune sur le site des Laurelles aura 22 places

- Création d'un projet pilote UAPE 7-8P de 18 places : nouveau poste au budget

Ceci a eu une incidence sur le budget 2022 qui a dû être ajusté en conséquence.

Les différences les plus significatives sont citées ci-dessous :

510.3011.0 Traitement du personnel fixe : +CHF 147'397.00. Augmentation du personnel et des charges y relatives

510.3189 : Travaux exécutés par des tiers : Augmentation de CHF 29'593.00 : Augmentation du recours à des services tiers pour les Ressources Humaines et finances.

520 Accueil familial de jour : Il y a eu une baisse des accueillantes. L'AJERCO devra donner un plan d'investissement pour fin 2022, afin de recevoir les contributions pour les AMF de la FAJE. Ce serait l'occasion d'augmenter le paiement horaire des AMF qui est de CHF 5.00 par enfant et par heure. Une accueillante devrait garder 6 enfants pour avoir un salaire horaire de CHF 30.00, sans compter le remboursement du repas, ce qui est difficilement gérable de nos jours en termes de lourde responsabilité de surveillance.

531.3011.0 : La MEXSONETTE a ouvert en octobre 2020. Le budget 2022 est le premier vrai budget basé sur une année d'exploitation et de ce fait a été ajusté au mieux.

589.UAPE projet pilote 7-8P à Cossonay. Comme la fréquentation n'est pas encore connue, la charge pour les communes a été évaluée à la hausse (poste 589.4525.0).

En conclusion, pas de grosses surprises, le réseau est bien géré et l'augmentation des places/structures mises à disposition, est fait conformément au plan de développement 2020-2025 des structures d'accueil collectif du réseau AJERCO (préavis No 3/2019).

## **Conclusions :**

Après avoir pris connaissance du préavis no 01/2021 Budget 2022

- Ouï le rapport du Comité de Direction
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Vu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

La Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'adopter le préavis no 01/2021 du Comité de Direction, soit

- D'approuver le budget 2022 de l'AJERCO

Senarclens, le 05.10.2021

Lionel Vidoudez, Senarclens, rapporteur



Nicole Reymond, La Sarraz



Véronique Brocard, Dizy



<sup>Di Lallo</sup>  
Chantal Diallo, Vufflens-la-Ville

